

# Boucle des Forêts du Malous

## Les Forêts du Malous

# Noailhac

13,5 km - 4h

Dénivelé: 240 m

Des chemins argileux, bordés de grands chênes, gagnent les hauteurs de Galinié, se jouant des reliefs chahutés jusqu'au Suc de la Borie... Là, il opte pour une plongée sur Boissezon, lové, tout en bas, sur un piton rocheux assiégé par les eaux vives de Durenque et Durencuse. Au-delà, le chemin se coule en explorateur, dans l'une de ces profondes vallées qui incisent l'amorce du plateau d'Anglès. Alors, s'impose le domaine des ruisseaux de la forêt. Au creux des ravins, dans un foisonnement de chants d'oiseaux des bois, la piste grimpe sous les frondaisons de châtaigniers, frênes et hêtres, frôle les larges branches des sapins, louvoie dans l'ombre épaisse des épicéas. Sur les hauteurs du Puech du Fau, le parcours dégringole à nouveau vers la plaine, courant sur le dos d'un éperon ouvert de landes qui s'avance en belvédère au dessus de la plaine naissante.

### Bon à savoir

Cette boucle emprunte d'une part le GR®653 et d'autre part le sentier de petite randonnée « Le Rampailou ». Il est donc possible d'utiliser trois balisages pour une randonnée de plus grande importance.



**Accès :** Quitter la RD 612 près de Valdurenque et prendre la RD 93 sur 3 km jusqu'à Noailhac. Se garer sur la place Paul Granaud (1re rue à droite en rentrant dans le village après le restaurant).

**Départ :** Depuis la place, traverser la RD 93 et prendre la route de Malacan : suivre le balisage du GR®653 (rouge et blanc).

- 1 Quitter la voie communale en direction de Roqueperlic (balisage du GR®653).
- 2 Laisser le goudron et prendre en face le chemin de terre.
- 3 Traverser la route goudronnée et descendre en face pour rejoindre Boissezon.
- 4 Dans le village quitter le balisage rouge et blanc (GR®653) au niveau de l'agence postale et suivre le balisage jaune : Le Rampailou (panneau).
- 5 Descendre vers la ferme de Sarette puis continuer tout droit.
- 6 Laisser à gauche la boucle du Rampailou et suivre à droite le balisage jaune (panneau : Noailhac-les Forêts du Malous).
- 7 Descendre jusqu'à la rivière et suivre à gauche la route départementale jusqu'à Noailhac.
- 8 Rester rive gauche de la Durenque et poursuivre tout droit sur la route jusqu'au village (balisage jaune).